



Société anonyme au capital social de 11.079.319,35 euros
Siège social : 3, rue de la Pompe, 75116 Paris
494 765 951 R.C.S. Paris

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 26 JUIN 2020 à 15H

Résultat des votes



Paris, le 29 juillet 2020

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de l'habilitation conférée par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 n° 2020-290 du 23 mars 2020, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2020 à 15 heures, sur décision du Conseil d'administration, s'est tenue sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, au siège social de la société sous la présidence de M. Xavier Regnaut, administrateur.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire a reçu le vote de 14 actionnaires (représentés ou votant par correspondance) représentant 143 519 705 actions ordinaires sur les 220 899 976 actions ayant le droit de vote (le nombre d'actions composant le capital s'élevant à 221 586 387 et le nombre d'actions auto-détenues par la société s'élevant à 686 411) soit 64,97% du nombre total de titres ayant droit de vote.

L'ensemble des résolutions a été approuvé.

RAPPEL DES RESOLUTIONS

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution – Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

Deuxième résolution – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

Troisième résolution – Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

Quatrième résolution – Conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;

Cinquième résolution – Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la société ;

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Sixième résolution – Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues ;

Septième résolution – Pouvoirs.

RESULTAT DES VOTES

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolution	Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Nombre de voix
1	143 503 505	100,000	0	0,000	16 200	0	143 519 705
2	143 452 413	99,96	51 092	0,04	16 200	0	143 519 705
3	143 503 505	100,000	0	0,000	16 200	0	143 519 705
4	10 452 569	62,50	6 271 221	37,50	16 385	0	143 519 705
5	143 503 505	100,000	0	0,000	16 2000	0	143 519 705

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution	Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Nombre de voix
6	143 519 704	100,000	1	0,000	0	0	143 519 705
7	143 519 705	100,000	0	0,000	0	0	143 519 705